

Etude financée par :



CODIFAB

# Enquête nationale de la construction bois

- Activité 2012 -

## édito

« **Le bois résiste à la crise** »



La filière forêt-bois a été identifiée « **filière d'avenir** » le 12 septembre 2013 par le Président de la République devant un parterre d'industriels et de responsables nationaux au Palais de l'Élysée.

Cette reconnaissance portée à notre filière nous encourage à travailler tous ensemble et à capitaliser sur les mesures actuelles et à venir **du Plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois**.

Cette année, c'est aux côtés du CODIFAB que l'interprofession nationale France Bois Forêt a reconduit l'Observatoire de la Construction Bois avec le soutien technique et la participation active des interprofessions régionales de la filière bois réunies au sein de France Bois Régions, de la Fédération Française du Bâtiment Charpente Menuiserie Parquets (FFB-CMP) et d'Alcobois, syndicat de la construction bois, nous avons interrogé près de 1000 entreprises que nous remercions ici chaleureusement d'autant que nous savons que les enquêtes sont nombreuses !

Pour les entreprises de notre filière, il est indispensable de mieux connaître ce marché afin de disposer de toutes les informations à l'élaboration d'une véritable stratégie.

Dans un marché national de la construction en repli, l'enquête confirme que le bois est désormais un matériau de construction durablement implanté. En 2012, le bois a mieux résisté à la crise que les autres techniques constructives. **12 % des maisons individuelles (secteur diffus) et près de 20 % des extensions sont construites en bois**. 39 % des actes d'achat en bois de construction se font par l'entremise de scieries françaises et 92 % des bois utilisés par les entreprises sont certifiés (PEFC à 91 %).

Les résultats de l'enquête présentés dans cette synthèse apportent aux entreprises de la filière des indicateurs d'activité et de positionnement essentiels pour leur développement. **Nous sommes tous mobilisés pour faire de notre filière forêt-bois, une filière d'avenir !**

Bonne lecture.

*Laurent Denormandie*  
Président FRANCE BOIS FORÊT

*Luc Charmasson*  
Vice Président CODIFAB



© Maison Balck & Wood, © Atelier Ruben Architectes

En partenariat avec :



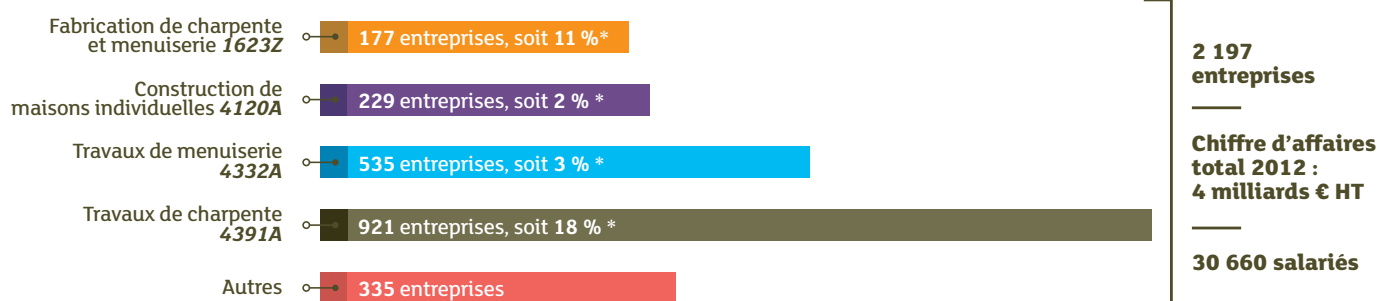
## Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

### L'activité globale des 2 197 entreprises

Les 2 197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France ont réalisé un chiffre d'affaires total égal à 4 milliards d'euros HT en 2012, soit 3,1 % du chiffre d'affaires national Bâtiment.

! Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises et recouvre : les activités liées au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et les autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

→ **Chiffre d'affaires total 2012 :  
4 milliards € HT**



\* % des entreprises ayant ce code d'activité en France - Source : INSEE, Sirene (hors 0 salarié)

Sur un total de 2 197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois, 1 862 entreprises, soit 85 %, sont répertoriées dans l'un des quatre codes suivants : 1623Z, 4120A, 4332A, 4391A. La catégorie « autres » rassemble 335 entreprises, soit 15 %, dont les codes d'activité les plus représentés sont : 4120B (construction d'autres bâtiments), 4391B (travaux de couverture), 4399C (travaux de maçonnerie générale).

Ces entreprises emploient 30 660 salariés (personnel de production, administratif, commercial, études, encadrement), soit 2,6 % de l'effectif total du bâtiment en France.

La structure du chiffre d'affaires des 2 197 entreprises fait apparaître, comme en 2011, un positionnement centré sur la construction neuve (82 % du chiffre d'affaires total, soit

3,28 milliards d'euros) avec le logement comme marché principal (67 % du chiffre d'affaires en construction neuve). Ainsi, la part dédiée au marché de l'entretien-amélioration (18 % du chiffre d'affaires total) stagne.

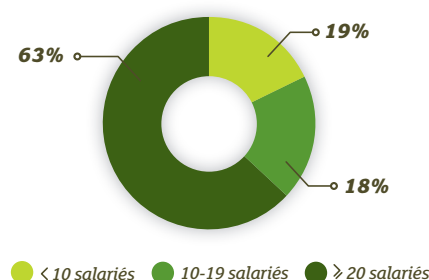
#### Un renforcement du positionnement des entreprises de plus de 20 salariés

Ce sont les entreprises de 10 salariés et plus qui réalisent la majeure partie du chiffre d'affaires total (81 %) et, parmi elles, principalement les entreprises de 20 salariés et plus (63 %). Celles-ci renforcent leur positionnement sur le marché de la construction bois, au détriment des plus petites entreprises qui ont souffert de la mauvaise conjoncture et ont ainsi, pour certaines, quitté le marché.

#### Des entreprises de l'Est de la France plus industrielles

Le Grand Est se distingue des autres macros-régions par un chiffre d'affaires total moyen par entreprise plus élevé. Les entreprises de cette macro-région se caractérisent par une activité à dominante industrielle, plusieurs entreprises leaders de la construction bois en France y étant implantées.

#### Répartition du chiffre d'affaires total par taille d'entreprise



## L'activité Construction Bois des 2 197 entreprises

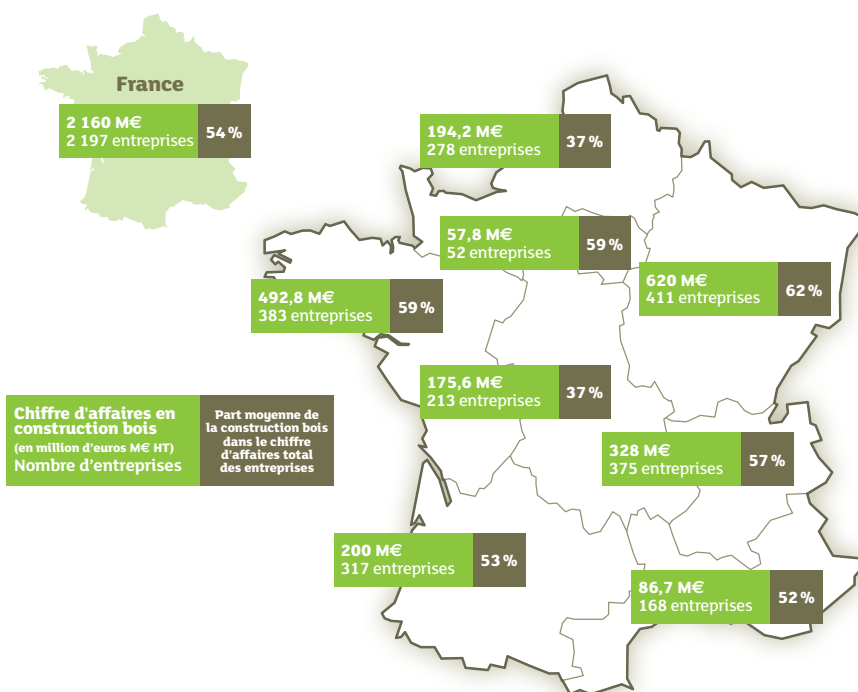
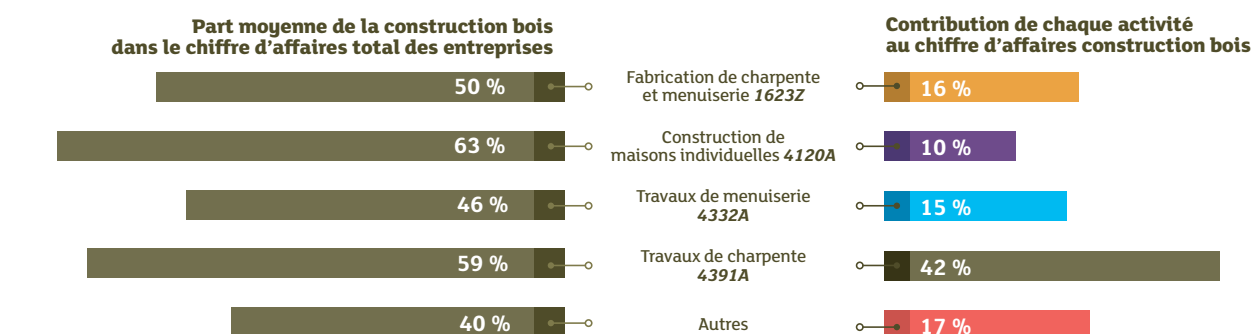
Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à près de 2,2 milliards d'euros HT, soit 54 % du chiffre d'affaires total des entreprises présentes sur ce marché.

**!** La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contre-cloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

### Chiffre d'affaires en construction bois en 2012 : → 2,16 milliards € HT

Les entreprises de charpente ont la plus forte contribution au chiffre d'affaires généré sur le marché de la construction bois (à hauteur de 42 %). En termes de poids dans leur activité, la construction bois représente 59 % de leur chiffre d'affaires total. A noter la part prédo-

minante de la construction bois dans le chiffre d'affaires des constructeurs de maisons individuelles (63 %) présents sur le marché de la construction bois, ce qui montre que la tendance est à la spécialisation pour ceux qui viennent sur ce marché.



### Le Grand Est et le Grand Ouest, les deux moteurs de la construction bois

Les deux macro-régions Grand Est et Grand Ouest représentent la moitié du chiffre d'affaires national en construction bois.

Le Grand Est se distingue également par une part plus élevée de la construction bois dans l'activité globale des entreprises (62%) : les entreprises du Grand Est sont plus spécialisées en construction bois, en lien avec leur caractère industriel.

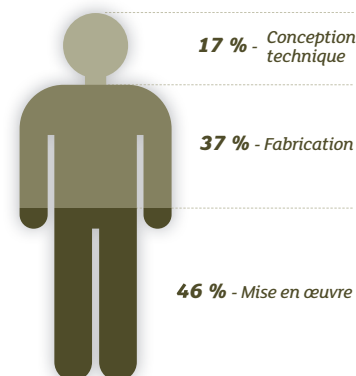
Dans le Grand Ouest comme dans les autres macro-régions, les activités des entreprises de la construction bois sont plus diversifiées.

## **Les champs de compétence et les emplois en construction bois**

### Des entreprises qui se professionnalisent

Plus des deux tiers des entreprises (68 %) font de la conception technique, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique. Ce chiffre, supérieur à celui de 2011, illustre une montée de la professionnalisation des entreprises. Celle-ci se lit également dans la répartition des compétences. En 2012, 37 % des 16 550 emplois (équivalent temps plein) en construction bois

sont dédiés à la fabrication contre 35 % en 2011. A l'inverse, la part des compétences dédiées à la mise en œuvre a légèrement baissé pour passer de 50 % en 2011 à 46 % en 2012. Ce constat est la conséquence des investissements réalisés dans les entreprises de la construction bois, qui se traduisent par une plus grande préfabrication en atelier et une diminution des temps d'intervention sur chantier.



Répartition des emplois par champ de compétence

## **L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention des entreprises**

### Des entreprises plus anciennes qui résistent à la crise

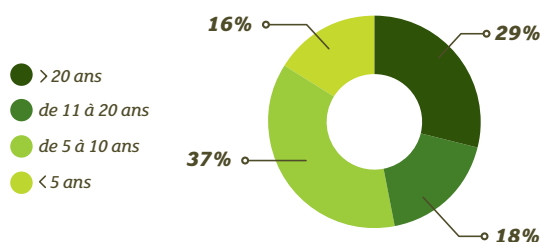
Pour plus d'une entreprise sur deux, leur présence sur le marché de la construction bois est assez récente (égale ou inférieure à 10 ans, voire inférieure à 5 ans pour 16 % d'entre elles). Cependant, la part des entreprises de moins de 5 ans s'est réduite entre 2011 et 2012 (de 28 % à 16 %). Cela est encore plus vrai pour les entreprises de moins de 10 salariés qui passent de 37 % à 21 %. Le contexte économique défavorable a eu un impact particulièrement né-

gatif sur les jeunes entreprises de la construction bois. Par taille d'entreprise, les plus anciennes sur le marché sont les entreprises de 20 salariés et plus, à la différence des entreprises artisanales (moins de 10 salariés). Les entreprises dont l'ancienneté est supérieure à 10 ans sont majoritaires dans deux macro-régions : le Grand Est et la Grande région Centre.

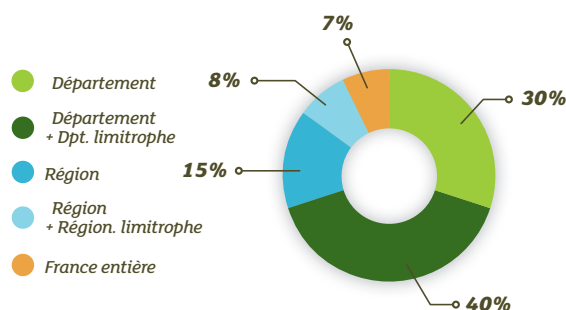
#### Une ouverture de la zone d'intervention

70 % des entreprises interviennent sur leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) ; 30 % ne sortent pas de leur département alors qu'en 2011 cette part était de 44 %. Les entreprises de la construction bois, dans un contexte conjoncturel difficile et grâce à une préfabrication plus poussée, ont élargi leur rayon d'intervention, dont la valeur moyenne est égale à 120 km.

L'ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois



La zone géographique d'intervention des entreprises





# Les systèmes constructifs et l'origine des bois



CODIFAB

## Les systèmes constructifs

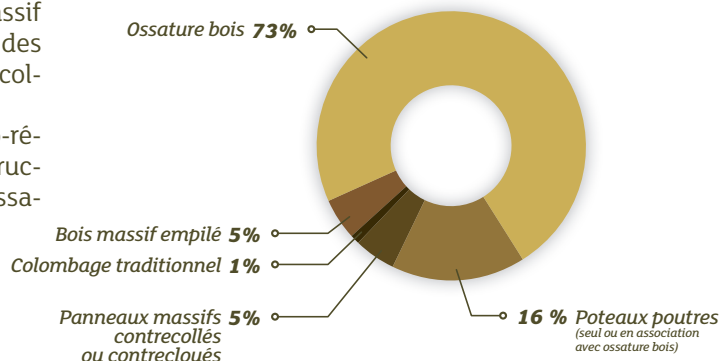
### L'ossature bois, la technique constructive la plus utilisée

L'ossature bois est le système constructif le plus utilisé en construction bois de maison individuelle (73 %), suivi, de très loin, du système poteaux poutres (16 %, pouvant intégrer une certaine part de

mixité ossature bois/poteaux poutres) puis du bois massif empilé (fuste, madrier) et des panneaux massifs contrecollés ou contrecloués.

Quelle que soit la macro-région, la technique constructive la plus utilisée est l'ossature bois.

Part des différents systèmes constructifs



## Les origines des bois

### Les bois français, en bonne position sur le marché

39 % des actes d'achat de bois de construction passent par les scieries françaises en direct, 36 % par un réseau de distribution (coopératives, négociants) et 25 % par une scierie étrangère en direct. Les pays étrangers les plus cités sont l'Allemagne puis, loin derrière, l'Autriche et la Finlande.

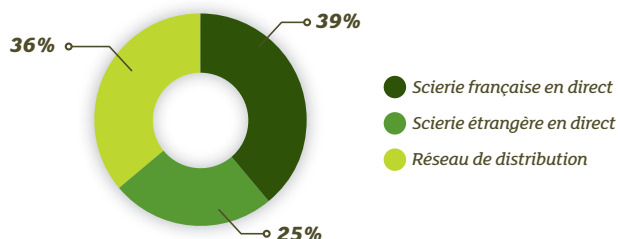
62 % des entreprises envisagent d'utiliser davantage de bois français dans les années à venir.

La part des entreprises favorables à l'achat de bois d'origine française augmente avec la taille de l'entreprise. Ce constat peut refléter la volonté de plus en plus forte des maîtres d'ouvrage publics d'utiliser davantage de bois d'origine française dans leurs projets de construction.

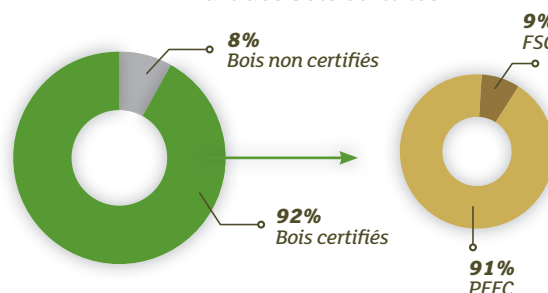
### Des bois en grande majorité certifiés

92 % des bois utilisés par les entreprises sont certifiés (PEFC à 91 % et FSC pour 9 %).

Provenance des bois



Part des bois certifiés



## Zoom sur l'Isolation Thermique par l'Extérieur et sur la mixité bois-béton

41 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé en rénovation des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en 2012. Par activité, les plus présentes sur ce marché sont principalement des entreprises de charpente (à hauteur de 47 %). Plus la taille des entreprises augmente, plus leur présence

sur ce type de travaux se renforce. Les macro-régions où la part des entreprises déclarant réaliser ces travaux est importante, sont Rhône-Alpes, la Grande région Nord et le Grand Ouest.

19 % des entreprises déclarent avoir réalisé des murs mantaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-bé-

ton en 2012 (84 % en travaux neufs et 16 % en travaux de rénovation). Par activité, les plus présentes sur ce marché sont les entreprises de charpente (une sur deux) et, par taille, les plus grandes entreprises. A noter que 59 % des entreprises positionnées sur le marché des bâtiments collectifs déclarent réaliser de tels murs mantaux.



## La construction bois en termes de marché

### Les modes de passation des marchés

#### Une diversification des modes de passation

38 % des contrats signés par les entreprises pour leurs marchés de maison individuelle sont des contrats d'architecte ou de maîtrise d'œuvre. De ce fait, la construction bois reste encore fortement positionnée sur le moyen-haut de gamme.

36 % des contrats sont signés en direct avec le client sans intervention d'architecte ou de la maîtrise d'œuvre. Les 26 % restants sont des contrats de CCMI. Cela illustre l'ouverture des entreprises à une diversification du mode de commercialisation de la construction bois.

Plus la taille de l'entreprise est petite, plus la part des marchés traités en direct avec le client est importante.

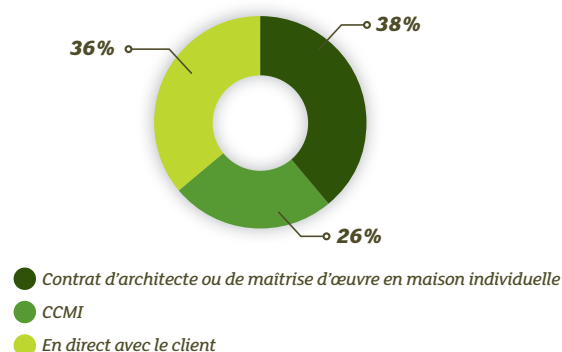
Les entreprises de 20 salariés et plus signent majoritairement des marchés en contrat d'architecte ou de maîtrise d'œuvre (37%) ou en

CCMI (36%), ce qui reflète le caractère structuré de cette catégorie d'entreprise.

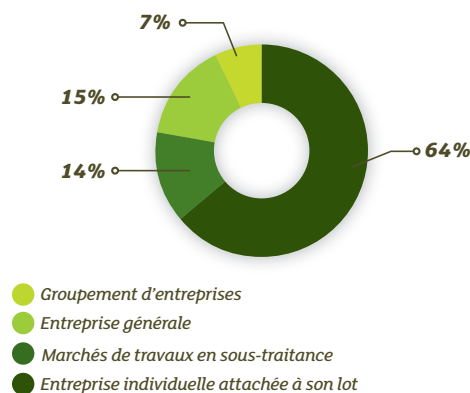
#### Une part des groupements d'entreprises non négligeable

Pour les autres types de construction que la maison individuelle, près de deux contrats sur trois sont signés par l'entreprise individuellement et uniquement pour son lot. 15 % des marchés sont signés en entreprise générale, 14 % en marchés de travaux en sous-traitance. 7 % des marchés sont signés en groupement d'entreprises (formel ou non). Cette part non négligeable de groupement indique la volonté de ces entreprises d'investir des marchés de plus grande envergure. Plus la taille d'entreprise augmente, plus les parts de marchés signés en entreprise générale et en groupement d'entreprises augmentent.

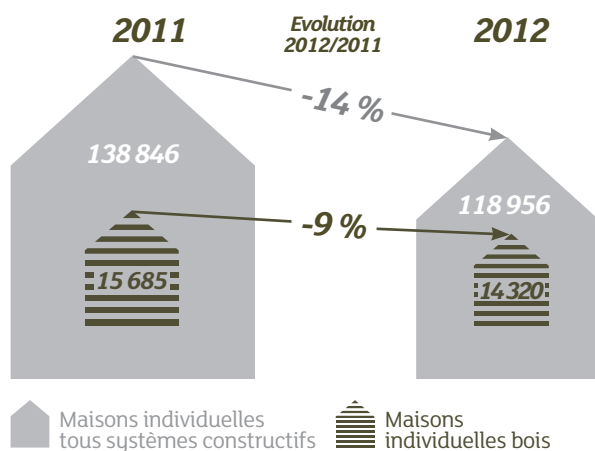
#### Modes de passation pour le marché de la maison individuelle



#### Modes de passation pour les autres marchés



### Part de marché de la construction bois dans le marché de la maison individuelle (secteur diffus)



#### La construction bois : une diminution d'activité moins importante que celle du marché global de la construction

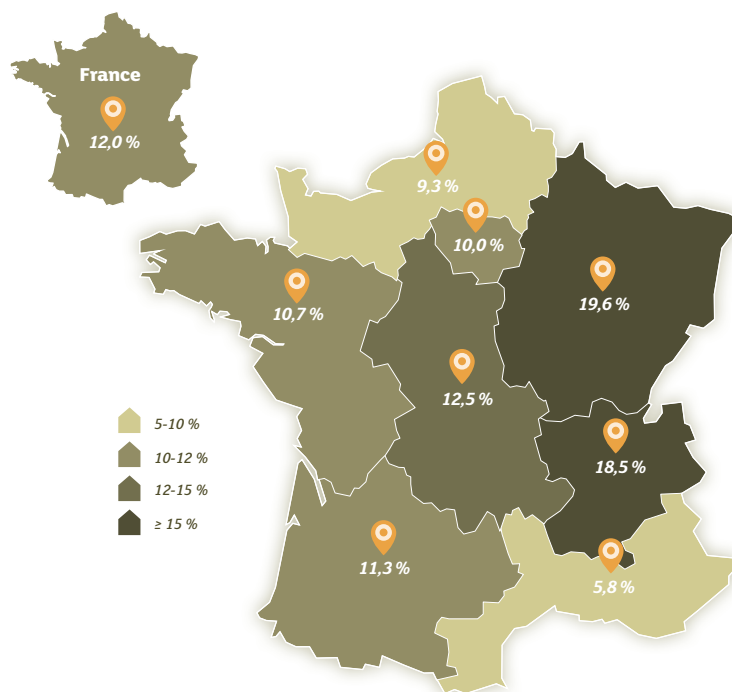
Le nombre total de mises en chantier de maisons individuelles en secteur diffus (tous systèmes constructifs) a baissé de 14 % entre 2011 et 2012.

Le marché des maisons bois (secteur diffus) est passé de 15 685 réalisations en 2011 à 14 320 en 2012, soit une baisse de 9 %. La construction bois suit ainsi la même tendance baissière que le marché total, mais à un degré moindre.

Ces évolutions se retrouvent sur l'ensemble des macro-régions, avec une variabilité plus ou moins grande.

## → 12%

### Part de marché des maisons individuelles (secteur diffus) construites en bois en France



Les régions de l'Est de la France présentent les parts les plus élevées du marché de la construction bois dans le secteur individuel diffus. A noter une tradition forte des constructions bois dans ces régions.

Viennent ensuite la grande région Centre, qui détient une part de marché quasi-équivalente à celle du niveau national, puis le Sud-Ouest, devant le Grand Ouest. L'Ile-de-France affiche une part de marché égale à 10 % : hormis les entreprises franciliennes, les entreprises régionales les plus présentes en Ile-de-France sont originaires des régions Franche-Comté, Centre et Basse-Normandie.

Sous la barre des 10 % de part de marché, on retrouve la grande région Nord (9,3%) et, loin derrière, le Sud-Est (moins de 6 %).

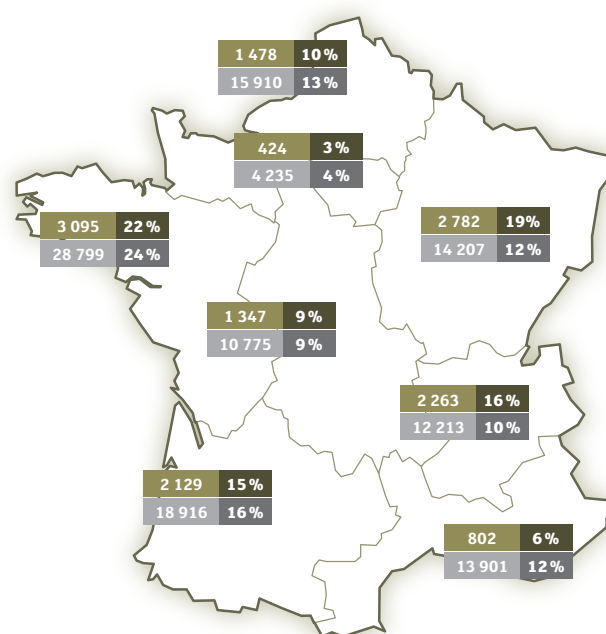
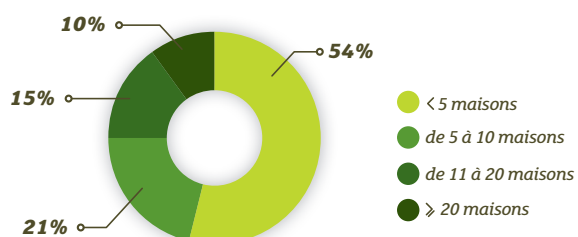
*NB : Les parts de marché, en progression d'une année sur l'autre, sont à relier à une baisse conjoncturelle plus importante des réalisations utilisant d'autres systèmes constructifs que le bois.*

## → 22% du marché national de la maison bois est réalisé dans le Grand Ouest

**Avec 3 095 maisons bois, le Grand Ouest est la macro-région la plus dynamique en matière de construction bois.** Plus de 20 % des maisons bois construites en France sont situées dans le Grand Ouest. Ce constat est à relier avec l'importance du marché de la maison individuelle (tous systèmes constructifs) dans cette macro-région. Il représente 24 % du marché français en 2012.

**Plus de la moitié des entreprises ont réalisé moins de 5 maisons (secteur diffus) en 2012.**

Les trois quarts réalisent moins de 10 maisons. A noter que 10 % des entreprises ont construit plus de 20 maisons en 2012.



Nombre de maisons bois*	Part macro-régionale de maisons bois*
Nombre total de maisons*	Part macro-régionale (tous systèmes constructifs)*

\* Individuelles construites en 2012 (Secteur diffus)

## Les parts de marché de la construction bois dans les autres marchés de la construction neuve

Que ce soit pour la maison individuelle (secteur diffus et groupé), les logements collectifs ou les bâtiments tertiaires, **les parts de marché 2012 sont en progression, comparées à celles de 2011 : ce constat est à relier avec une baisse conjoncturelle plus importante des constructions utilisant d'autres systèmes constructifs que le bois.**

Le marché de l'extension-surélévation a baissé en volume et en part de marché entre 2011 et 2012 (de 19,8 % à 18 %). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce repli :

- La réglementation a augmenté le seuil de la surface relevant de l'obligation d'un dépôt de permis de construire.
- L'enquête a souligné l'importance de l'érosion des petites entreprises de la construction bois qui traditionnelle-

ment sont plus investies sur ce type de marché.

- L'enquête n'a pas ciblé les auto-entrepreneurs qui peuvent intervenir sur ce marché. Il en est de même pour les autoconstructeurs.

Cette enquête permet d'afficher des parts de marché pour les bâtiments agricoles (24%) et pour les bâtiments industriels et artisanaux (12,9 %).

### MARCHÉ DU LOGEMENT

	MAISONS INDIVIDUELLES (SECTEUR GROUPE)	MAISONS INDIVIDUELLES (SECTEUR DIFFUS)	TOTAL MAISONS INDIVIDUELLES (DIFFUS ET GROUPE)	LOGEMENT COLLECTIF	EXTENSION SURÉLEVATION
Construction bois 2012	4 650	14 320	18 970	7 360*	7 870
Total mises en chantier 2012 (1)	43 343	118 956	162 299	148 816	43 854 (2)
Part de la construction bois dans le marché	10,7 %	12,0 %	11,7 %	4,9 %	18,0 %
Prévisions d'évolution du nombre de réalisations pour 2013 – solde d'opinions (3)	+ 1 %	- 2 %		+ 7 %	+ 17 %

\* Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. Le nombre de réalisations mixte bois-béton est prépondérant.

### MARCHÉ DU NON-RESIDENTIEL

	BÂTIMENTS TERTIAIRES PRIVÉS ET PUBLICS (4)	BÂTIMENTS AGRICOLES	BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
Surfaces construites en systèmes constructifs bois 2012 (m <sup>2</sup> )	1 241 390**	1 780 000	551 000**
Total mises en chantier 2012 (1) (en m <sup>2</sup> )	12 727 919	7 416 666	4 274 101
Part des surfaces construites avec un système constructif utilisant du bois sur les surfaces totales construites	9,7 %	24,0 %	12,9 %
Prévisions d'évolution des surfaces construites pour 2013 – solde d'opinions (3)	-13 % (bureaux et commerces), -3 % (bâtiments publics)	-3 %	-24 %

\*\* Ces chiffres peuvent intégrer une part de structure mixte bois-béton.

(1) Correspond au nombre total de mises en chantier en France (hors Corse) en 2012 (tous systèmes constructifs) (date de prise en compte) – source : SOeS, SIT@DEL2

(2) Correspond au nombre de permis mis en chantier ayant la case « extension » cochée en 2012 (hors Corse) – source : SOeS, SIT@DEL2

(3) Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse des réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises ayant indiqué une stabilité.

(4) Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

### Point méthodologique

La méthodologie du déroulement de l'enquête est identique à celle de 2012. Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les interprofessions régionales de la filière bois, constituent la « population mère », soit 2 197 entreprises, à partir de laquelle l'échantillon a été construit. Il a été établi suivant la méthode de sondage aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé pour être représentatif de la population mère

au regard de trois critères (code d'activité NAF, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé sont, après correction, inférieurs à 1 %.

L'enquête a été réalisée d'avril à juillet 2013 : 891 entreprises ont répondu (taux de retour de 41%), celles-ci étant représentatives des entreprises intervenant sur le marché de la construction bois au niveau national.

Nous attirons votre attention sur le fait que les résultats 2013 ne peuvent être complètement comparés à ceux de l'enquête de 2012, eu égard aux modifications intervenues dans le questionnaire. Rappelons également que le contexte conjoncturel a été plus difficile, ce qui a généré une modification de la structure de la population mère.